

DEMANDE D'ACCREDITATION COMME VISITEUR ÉTRANGER**CONSEILLER PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL**

D'après le deuxième paragraphe de l'article 118 du Code fédéral des institutions et procédures électorales, ainsi que l'Accord émis le 22 décembre 2008 par le Conseil général de l'Institut fédéral électoral, qui établit les fondements et les critères afin de recevoir les visiteurs étrangers, et dans l'avis de convocation expédié pour ce but par le Conseil général, je demande mon accréditation comme visiteur étranger puisque je suis intéressé à connaître le développement du processus électoral fédéral mexicain. Je joins à cette demande **une copie de la page principale de mon passeport ainsi qu'une photo nette de 3 x 2.5 cm.** Je vous fournis l'information suivante:

Nom _____

Ville et pays de
résidence _____Adresse permanente _____

Téléphone

Télécopieur

Courier électronique

Citoyenneté: _____

Type du passeport ☐ Ordinaire ☐ Diplomatique/Officiel ☐ Laissez-passer

Numéro du passeport: _____

Métier ou profession: _____

Institution que je
représente et poste _____

Je déclare que, au cours des activités pour lesquelles je souhaite mon accréditation, si celle-ci est autorisée, je respecterai les principes de certitude, légalité, indépendance, impartialité et objectivité. De même, je déclare que je remplis les conditions nécessaires établies par l'avis de convocation et l'Accord du Conseil général de l'Institut fédéral électoral du 22 décembre 2008. Je respecterai, sans aucune réserve, la Constitution politique des États-Unis Mexicains et les lois qu'elle contient, ainsi que les ordonnances dictées par les autorités mexicaines compétentes.

Je connais l'étendue des droits et obligations que j'aurais en tant que visiteur étranger, surtout le fait que je ne pourrai pas intervenir dans les activités des autorités électorales, des partis politiques et de leurs candidats, des citoyens mexicains et autres affaires politiques du pays.

SignatureLieu et date de présentation de la
demande: _____